de la présidence de l'Exemple qui est de vous amener à prendre une part active à la préparation du programme préparatoire au projet du programme qui sera donné, le dépouiller, opérer activement des recherches ayant adopté une ou plusieurs conférences, transformer en conférences.

Pas un seul élément utilisable à une réunion de l'Exemple, au cours de laquelle, après une carrière discussion sur le fonctionnement et la convenance de la chose, le président exposera son projet de programme et sollicite l'appui du cercle; et je ne me sais pas aux moins utilisable à publier dans le *Réveil* du mardi prochain, pour que le public, qui ne connaît rien de la pensée n'était pas représentée, pas plus que je n'ai quitté les renseignements dont le *Réveil* a fait usage.

Voilà, Monsieur, comment je comprends ce que vous appelez « un slogan et mériter ».

Quand je renonce à poursuivre ma propagande et à saisir toutes l'opportunitésme dans tous les milieux dont j'ai rêvé ou rêve, je ne crois pas qu'il y ait lieu de me pas laisser vous donner cette satisfaction.

Est-ce trop espérer de votre courtoisie que de ne demander l'insertion de cette lettre exclusive ?

Recevez, Monsieur le Rédacteur en chef, mes salutations distinguées.

E. DELESALLE.

M. De'esalle a cru que nous faisions seulement allusion à sa situation de membre du cercle l'*Exemple*. Il nous a cependant que l'*Exemple* n'est pas la seule société républicaine à laquelle il contribue à la propagande. Il en est une autre au moins, d'un caractère plus fermé encore, d'où il n'est gardé de se retirer.

Notre *correspondant se rend lui-même à ce point compte de la délicatesse de sa situation*, qu'il reconnaît le devoir qui s'impose à lui de l'exposer à l'*Exemple* dès qu'une candidature a été adoptée.

Il fait une distinction, qui paraîtra assez subtile, entre la période d'élaboration des candidatures et celle de la décision.

M. Delesalle essaie encore d'abriter sa conduite derrière la qualité de « soc aliste » de vice-président de l'*Exemple*. Nous ne croyons pas que cela ait été adhéré, comme M. Delesalle, au programme collectiviste-communiste et qu'il soit inscrit au parti ouvrier. S'il en était autrement, nous serions heureux d'en être informés, pour éviter toute équivoque.

Toutes les distinctions et toute la casuistique de M. Edouard Delesalle ne sauraient modifier l'étrangeté de sa situation. Il assiste aujourd'hui à des réunions privées de républicains, où sont discutées les candidatures républicaines, et où se prépare la campagne républicaine. Et muni des renseignements qu'il a recueillis, il va le lendemain discuter dans les conseils du parti ouvrier, les meilleurs moyens de combattre ceux au milieu desquels il délibérait la veille.

Il n'existe certainement pas à Lille, et sans doute nulle part ailleurs, de situation semblable à la sienne.

Un de ses amis, qui a quitté en même temps que lui le parti républicain progressiste, n'a pas hésité à vivre une conduite absolument contraire, et à reconnaître qu'il ne pouvait conserver un pied dans chacun des deux camps ennemis.

Puisque M. Delesalle veut bien correspondre avec nous, qu'il nous dire donc si un membre du parti ouvrier, abandonnant ce parti pour passer au parti progressiste, serait toléré un instant dans les groupes collectivistes ?

Qu'il nous dise si le fait ne s'est pas présenté d'un membre du parti ouvrier, exclu pour son inscription à un cercle républicain!

Un dernier mot: M. Delesalle affirme qu'il n'a pas quitté le cercle l'*Exemple* les renseignements dont le *Réveil* a fait usage. Voudrait-il nous dire s'il est resté étranger à la résolution et à l'inspiration de ces renseignements ?

Canton d'Haubourdin

Prétant de l'adoption de la candidature de M. Vandin au conseil d'arrondissement, la *Dépêche* publie les lignes suivantes :

Afin d'affirmer une fois de plus l'alliance parfaite qui existe entre les opportunistes et les socialistes révolutionnaires, il a été convenu entre M. Testelin et M. Verquierre, voyageur de commerce, représentant du parti socialiste, que, dans le cas d'un pallotage que l'on n'effo-cera de provoquer, les socialistes et opportunistes se rallieront sur ceux-ci, dans un cas, pour le parti socialiste, plus de voix. Le candidat collectiviste au conseil d'arrondissement, dans le canton d'Haubourdin, sera, par 1-il, le citoyen Dumortier, de Loos.

Nos lecteurs se souviennent encore des cris éperdus adressés aux opportunistes qui poussés à Lille lorsque, dans un cas pareil, ils ont protesté un moment contre les événements de Fourmies dont M.M. Vaillant et Lafargue étaient responsables, nos amis ont facilité l'échec de M. Dupuy-Lescostre M. Lafargue. Eux aussi combien on nous a imputé crimes une politique qui consistait simplement à ne pas pactiser avec les opportunistes. Ces derniers nous l'espérons, vont se tenir tranquilles après les alliances qu'ils contractent chaque jour très ouvertement.

Il peut paraître *étrange d'entendre parler de l'alliance parfaite des opportunistes et des socialistes*, au lendemain des articles du *Réveil du Nord* déclarant qu'on peut avoir « nous mettre dans le même sac » avec les réactionnaires.

Que des ententes interviennent, en vue d'un second tour de scrutin, entre tel ou tel candidat républicain et tel ou tel candidat socialiste, c'il ne saurait impliquer une « alliance parfaite », et en tout cas ne saurait être de commun avec la conduite de la *Dépêche* et de ses amis en 1891, ne présentant aucun rapprochement dans l'élect on législative, et ne pouvant immédiatement pour leur homme, pour leur porte-drapeau, le révolutionnaire Lafargue.

M. Jaurès disait il y a deux jours, à la tribune de la Chambre, que l'élection de Lille avait marqué une étape décisive dans la marche du parti socialiste. Il n'est pas possible de nier, en effet, l'influence que le succès inespéré exerçait sur la propagande socialiste dans notre département, et sur le résultat des élections municipales de Roubaix, en particulier.

Pourvuinant leur belle politique, la *Dépêche* et ses amis ne sont-ils pas alliés en 1892 jusqu'à offrir l'Hôtel-de-Ville de Lille aux socialistes ?

Ce qui nous différencie de la *Dépêche*, c'est que nous faisons de la politique de principes, alors qu'elle fait de la politique d'expédients et d'empirisme.

Elle est prête à s'allier avec les républicains en vue de vaincre collectivistes, selon ses intérêts ou selon ses haines personnelles.

Nous répudions, nous, toutes alliances cléricales. Et si des ententes comme celle d'Haubourdin se produisent, c'est qu'il y a évidemment plus d'affinités et plus de sympathies entre la majorité des électeurs socialistes et la majorité des républicains, qu'entre l'une quelconque des deux ou deux catégories d'électeurs et les cléricaux.

L'élection dans la circonscription de Lille a fourni d'ailleurs des indications dont ne saurait en aucun cas, les socialistes n'ont pas le droit de se pas tenir compte.

Cantons de Roubaix

Le parti collectiviste a désigné ses candidats aux élections cantonales.

Ce sont MM. Carrette, maire de Roubaix, conseiller général sortant; Briffaut et Desrochers, conseillers d'arrondissement sortants. La section de Lannoy a aussi désigné un candidat au Conseil général, c'est M. de Cock, secrétaire du parti ouvrier qui contestera M. de Montesquiou, député.

Chronique du Sport

Sport pédestre Illois

Le *Sport pédestre Illois*, cette société qui remporte tant de succès en 1890-1891, vient que cette année, en remportant le championnat du Nord de fond des distances supérieures. Cette société, mois, se remettre sérieusement à l'entraînement, au vus des grandes épreuves qui doivent se courir cette année. Le programme de ses sportsmen, de ses à ceux de 1, 2, 3, 10 kilomètres à l'heure.

Dans un dernier numéro de S.P.L., a voté l'uniforme suivant: maillot blanc et noir avec large raban noir en sautoir, culotte noire, chaussettes noires et casquette blanche cyclistes, chaussures facultatives.

Les règlements à adopter seront les mêmes que ceux de l'union des Sociétés françaises des sports athlétiques.

Aux courses plat-es seront joinées les courses avec haies, sauts en longueur, saute en hauteur, jeu de ballon, lancement de pots et en un mot il *procédera l'initiative de U. S. F. S. A.*

Un jury de courses a pied est actuellement en formation, et on peut d'ores et déjà annoncer pour le mois d'août prochain le championnat vitesse du S. P. L.

Les personnes qui désirent faire partie de la *Société sont priées d'envoyer leur adhésion* le plus tôt possible, le nombre de candidats étant limité.

Réunion samedi soir, à huit heures et demie, au siège du S. P. L., café Willin, place Sébastopol. Une tenue convenable est rigoureusement exigée.

VELOCIPEDIE

Courses à Berck-sur-Mer

Une grande course de Paris à Berck est organisée par le Club vélocipédique de Berck pour le 11 juillet prochain.

A cause des retards apportés à l'approbation des statuts, le Club dut limiter la course à ses membres et à ceux du Club Vélo-Club des Tuileries qui compte les meilleures pédales parisiennes.

C'est dire que la course sera intéressante et le monde attirera sur Berck, l'élément du monde cycliste.

On compte que cet événement amènera à Berck le dimanche 11 juillet, un grand nombre de vélocipédistes de la région. — L'arrivée se fera dans l'après-midi, à partir de deux heures. Limite de la date d'engagement : 7 juillet.

Le lendemain, une course *internationale* sera ouverte sur place.

Prière aux amateurs de s'inscrire chez le secrétaire-trésorier, M. Bacquart, à la Plage.

Un Lillois à Madagascar

Camp de Mahongo, 8 juin.

Je vous envoie cette lettre bien que je ne puisse guère vous donner de détails car le 13e d'infanterie est immobilisé au camp depuis quinze jours, attendant que les canonnières soi ent prêtes pour pouvoir s'y embarquer.

Un marchand sans scrupules est venu s'installer ici et vend, à des prix exhorbitants des marchandises plus ou moins *frelatées*: du vin excessivement alcoolisé à 1 fr. 25 le litre, du vermouth, qui n'y a jamais ressemblé à 2 fr. 50, du fromage à 5 fr. le kilog, une boîte de sardines pour 1 fr. 50, 25 feuilles de papier à lettres et 25 enveloppes très communes pour le même prix.

Le 8 juin, nous avons été passés en revue par le général Voiron et sommes prêts à partir demain.

Le brut court ici qu'une compagnie du 200e a été détruite par 15,000 Hovas et que le régiment va aller renforcer les avant-postes.

L'état sanitaire est assez satisfaisant, sauf de nombreux cas de diarrhée et quelques-uns de fièvre.

J'aurai, je l'espère, dans quelque temps des nouvelles plus émouvantes à vous donner, pourvu que les balles n'épargnent, condition indispensable!

JULES ADRIEN.

On a vu hier que le gouvernement démentait de la façon la plus formelle le bruit de la destruction d'une compagnie du 200e auquel fait allusion notre jeune correspondant et qui était arrivé jusqu'en France par les passagers débarqués à Marseille.

Une œuvre de bienfaisance

Nous avons annoncé récemment la mort prématurée du sculpteur Houlleu, décédé à l'heure où il était parvenu à la pleine maîtrise de son talent, et où il pouvait espérer recueillir le fruit de longues années de travail et d'efforts.

Fils de modestes employés, Houlleu avait pu obtenir à Lille, fabricien, et ce n'est qu'à force d'énergie qu'il avait pu triompher des nombreuses difficultés accumulées sous les pas des artistes sans fortune.

On s'enrichit rarement, d'ailleurs, dans la sculpture. Et tels de nos statuaires les plus illustres et les plusadmirés, seraient bien embarrassés de vivre avec les seules ressources qu'ils tirent de leur art.

Aussi Houlleu a-t-il laissé une veuve et un enfant dans une situation pénible.

Ses amis se sont préoccupés de leur sort. Et ils ont décidé d'organiser une tombola à leur profit.

Les artistes ont répondu à l'appel qui leur était adressé, toujours prêts à faire œuvre de bienfaisance et de solidarité confraternelle.

Falguière, Marqueste, Desbois, Olivier Merson, Cormon, Forain, Caran d'Ache, Lhermitte, Guillemet, Brispot, Rochegrosse, Dangez, Henri Pill, Raphaël Collin, Lionel Royer, Brouillet, Dawant, Sinibaldi, Tanzi, Gervex, Dameron, Bouligny, Axillée, Olive, Foubert, Jourdeuil, beaucoup d'autres encore, ont mis une de leurs œuvres à la disposition des organisateurs.

Aussi *cette tombola ne se présente-t-elle* pas seulement comme une œuvre de bienfaisance. La valeur des lots dépasse de beaucoup le montant des billets. Et comme le nombre de ces derniers n'est que de mille, pour une centaine de lots, on voit que les personnes qui souscriront auront grande chance, tout en faisant le bien, de faire une excellente affaire.

Le prix du billet est de 10 francs. On peut s'en procurer en s'adressant à M. Georges Robert, au *Progrès du Nord*.

Chronique Régionale

LES SOUTIENS DE FAMILLE

Voici la liste des jeunes gens de la classe 1891 dispensés à titre de soutiens de famille:

Arrondissement de Lille

Armentières, Berthier Henri, Cremeux Louis Delec Alfred, Pan Victor Barter Paul, Vasseur Auguste.

Cysoing. — Leder Joseph Lécy Auguste, Quinion Louis, Cuyvel Arthur, Tourtemaine Armand, Bourgeois Remi.

Haubourdin. — Corbiaux François, Marquillies Jules, Boutier Gustave, Jouies Oscar, Wagon Henri, Hazebroucq Théodore, Dessoy Louis, Lemaire Charles, Coustenoble Auguste, Danelle Henri, Bonnet Jules, Bellard Désiré, Jean Cornil, François, Flamant Joseph, Courtin François, Carpentier Jules, Bouchard Bernard.

Lannoy. — Duvillers Charles.

Lille-Est. — Cornet Charles, Rigot Florimond.

Lille-Ouest. — Dewaepe Francois.

Lille-Est. — Fondesson Georges.

Lille-Nord. — Arnoult Alexandre.

Lille-Nord-Ouest. — Bailleul Lucien, Coustenoble François, Hurez Victor, Havart Georges.

Lille-Ouest. — Gœve Emile, Pelsener Georges, Willin Gustave, Lemaire Bernard.

Lille-Sud-Est. — Delen Henri, Cabr Oscar, Masnieu Léon, Bessier Achille, Soldat Arthur.

Lille-Sud-Ouest. — Dewaepe Francois, Vandenbeele Gustave, Van Acker Théophile.

Pont-à-Marcq. — Bonte Augustin, Lespagnol Henri, Bonte Alphonse, Lemaire Louis.

Quesnoy-sur-Deûle. — Crépin Louis, Dument Louis, Clarisse Désiré, Boussemart Paul, Delannoy Paul, Delannoy Henri.

Roubaix-Est. — Dubrueque Paul, Dujardin Louis, Nyr Jules, Prouvost Achille, Dubenne Polydore, Vandercruyssen Jean-Baptiste, Vandewerghem Emile.

Roubaix-Ouest. — Demoulet Henri, Dupire Arthur Vanhuysse Louis.

Roubaix-Ouest. — Pottié François, Parent Hubert.

Seclin. — Gateaux Auguste, Deshiens Lucien, Damblin Jules, Leroque Louis, Ogée Isidore.

Tourcoing-Nord. — Andrieux Augustin, Dumont Henri.

Tourcoing-Sud. — Decroix Onésime, Bonnard Pierre, Rorard Julien, Pluquet Anatole, Duchatel Emile, Guilbert Séraphin, Bonte Jean, Lamoot Alfred.

Arrondissement de Valenciennes

Bouchain. — Debève Nicolas, Brasseur Léon, Duzaa Emile, Houdequin Léon, Carcel Henri, Lesselle Eugène, Dufour Emile.

Condé. — Delcroix César, Strady Victor, Projet François, Baye Henri, Delplanque Fortunè, Germay Noël, Leleu Louis, Tricot Jules.

Denain. — Dahen Henri, Jouet Victor, Vilcot Arthur, Isabelle Charles.

Saint-Amand. — Delen Henri, Cuvelier Pierre, Crombez Augé, Coudoux Pierre, Chatellin Léon, Cabaud Léon, Sorrel Jules, Pratte Etienne, Homerin Lucien, Dalcourt Henri, Baisier Fernand, Noël Emile, Delfosse Henri, Willay Emile.

Saint-Amand rive gauche. — Bauwart René, Duchateau Arthur, Wibaux Léon, Petit Arsène, Delgaute Alfred, Blauwart Palmyre, Choteau Joseph, Dupuis Jules.

Valenciennes-Est. — Franck Auguste, Hermain Emile, Degardin Achille, Doye Léonide.

Valenciennes-Ouest. — Dupuis Emile, Selver Louis, Launoy Joseph, Rousseaux Henri, Bour Damase, Legrand Jules, Bricart Vital, Hyolle Emile, Poutignat Victor.

Valenciennes-Sud. — Fromont Charles, Hamache Melchior, Fièvet Jules, Lobry Jules, Chimoux Alcide.

Arrondissement d'Avesnes

Avesnes-Sud. — Haussy Omer ; Blanchard Alfred.

Bavay. — Dame Eugène ; Dupont Jules; Filleur Albert ; Hosselet Louis ; Carlot Alexandre ; Mahoux Ernest ; Bruiloz Louis ; Collet Napoléon.

Berlaimont. — Delrait Jules ; Carlier Henri ; Hurlau Désiré.

Landrecies. — Leene Léon ; Prinsel Arthur ; Carlier Jean-Baptiste ; Sofgneux Camille.

Quesnoy-Est. — Hiroux Auguste ; Dubreucq Eugène ; Thomas Alfred ; Parmentier Achter ; Briette Achille.

Quesnoy-Ouest. — Harbonnier Jean-Baptiste ; Lebrun Paul ; Bruyère Clément ; Deler Camille, Boucher Constant.

Maubeuge. — Soumillon Eugène, Ribaucourt Léon, Maniel Jules, Navrez Julien, Bastien Prosper, Gobert Camille, Houssière Florimond.

Solre-Château. — Meunier Denis, Servais Emile, Anciau Gaston, Mairesse Henri.

Trélon. — Lenne Léon, Couture Léon, Rives Oscar.

Arrondissement de Dunkerque

Bergues. — Mahieu Lucien, Ryngaert Joël, Decodis Alfred, Goudry Charles, Coolen Gustave.

Bourbourg. — Gosset Jules.

Dunkerque-Est. — Salengro Georges, Marin Henri.

Dunkerque-Ouest. — Ryssen François.

Hondschoote. — Vansteene Emile, Beudaert Alexis.

Wormhoudt — Degrave Phloribert.

Arrondissement d'Hazebrouck

Bailleul-Nord-Est. — Streck Paul, Decesseker Charles, Aubin Hippolite, Ducourtz Aimé.

Bailleul-Nord-Ouest. — Vermeersch Victor, Verstraen Georges, Lescheere Emile, Dacarton Ernest, Soffys Pierre.

Cassel. — Verfaillie Emile, Danchy Pierre.

Hazebrouck Nord. — Grysellier Victor, Duquid Gustave ; Hyvez Hippolyte, Vanlerberghe Remi, Outtier Paul.

Hazebrouck-Sud. — Roucou Emile, Delpierre René.

Merville. — Cuvelier Augustid, Lesaffre Henri, Wembrée René, Petitprez Henri, Dubois Liévin, Pacon Florent, Dubois Cyrille, Hennuyer Louis, Steenwoerde. — Grusson Achille, Vanhoecke Ernest.

Arrondissement de Cambrai

Cambrai Est, Lamendin François.

Cambrai-Ouest, Deminal Louis, Degroise Charles, Moulin Eugène, Lemaire Jules.

Carnière. — Wilmart Henri, Lansiaux Joseph, Wasem Louis, Beauvois Achille, Lemaire Nestor, Deudon Emile, Devaine Sor e, Cailleux François, Gernez Edouard, Mordre, Jules.

Marcoing. — Huet Henri, Carne Adolphe, Tilleux Marc, Hardiaux Eugène, Lefebvre Georges, Houdart Alfred.

Solesmes. — Leroy Emile, Leclercq Charles, Charlemin Léon, Liénard Henri, Santerre Henri, Duwez Hector.

Vitry. — Locquet J.-B., Lazier Pierre, Mollet Edouard.

Clary. — Ducornet Arthur, Mouniaux Gabriel, Hilin Augustin, Lemaire Jules, Lefebvre Jules.

Le Cate u. — Delforge Augustin, Pantignies Léon, Lemaire Victor, Payen Albert, Lamotte Pierre, Cammune Gaston, Bersillon Joseph, Rousseau Abdon.

Arrondissement de Douai

Douai-Nord. — Bastien Alexandre, Herbaut Pierre, Cot Henri, Bouchez Louis, Pagnoux Eugène, Crossens Emmanuel, Decq Henri, Cuvier Henri, Bonnet Florimond, Poulet Oscar, Dassonville Alfred, Bernard Jules, Bar Louis, Fourmaux Adolphe, Hélin Emile, Horeau Louis, Renard Alexandre, Pollet Alexandre, Dhainaut Alfred, Bullet Alphonse.

Douai-Sud. — Jovenet Joseph, Hecquez Jules, Tribout Napoléon, Bouchez Henri, Séhille Henri, Pol Louis, Blondeaux Henri, Duvillez Alexandre.

Marchiennes. — Pinchon François, Cramette Lendor, Verlinde Joseph, Delahaye Edmond, Degorre Alfred, Jacques Basile, Dheury Jules.

Orchies. — Bernard Paul, Pigeat Jules, Lafitte Louis, Stiker César, Obin Henri, Duponchelle J.-B.

Presse Régionale

Notre ex collaborateur Alfred Musin quitte le *Libéral* de Cambrai. Il vient d'adresser aux administrateurs de ce journal la lettre suivante :

MESSIEURS,

J'ai l'honneur, en même temps que le regret, de vous prier d'accepter ma démission de rédacteur au *Libéral*.

Comprenez que je ne prende cette détermination que pour des motifs personnels et que je gr ierai toujours un agréable souvenir des cordiales relations que j'ai eu avec vous pendant ma collaboration à votre journal.

Je conserve la plus constante pour vous assurer de toute ma gratitude pour la bienveillance que vous m'avez toujours témoignée.

Veuillez, Messieurs, mes bien respectueuses salutations.

Alf. MUSIN.

Le rédacteur en chef du *Libéral*, M. Numa Deudon, fait suivre cette lettre des lignes que voici :

Nous voyons partir avec regret un collaborateur dévoué, dont le zèle ne s'est pas démenti jusqu'à la dernière heure et nous lui adressons les plus vives sympathies et nous l'assurons que nous y vous les plus sincères l'accompagnent. — N. D.

La bière au chandron

M. Rose, député du Pas-de-Calais, vient de déposer sur le bureau de la Chambre l'amendement suivant :

Les particuliers qui en brassent que pour leur consommation bénéficient d'un dégrèvement des droits de fabrication et des taxes diverses. Ils ne sont pas tenus de faire aucune déclaration préalable à la Régie et ne se servir de chaudières d'une capacité inférieure à huit hectolitres qu'autant ne pas faire de démeure.

L. a brasseries ambulantes sont interdites.

Commission départementale

La Commission départementale se réunira le mercredi 8 juillet prochain à 2 heures 1/2 précises.

M. Hector Depasse

La Chambre vient refusé lors de la discussion du budget de 1893, les crédits nécessaires pour la rémunération de l'administration centrale du ministère du Commerce, tels qu'elle avait été proposés par le décret du 27 octobre 1892, un remaniement du service a été nécessaire.

M. Hector Depasse, directeur de la Prévoyance et de l'Assurance sociales, a été appelé à un emploi dans l'administration des finances. Il a été remplacé par notre compatriote, M. Bouquet, sous-directeur du commerce intérieur. Les fonctions de sous-directeur de la Prévoyance ont été supprimées. M. Breton, qui en était titulaire, succède à M. Bouquet.

On s'étonnera que dans un budget aussi considérable que le nôtre, on n'ait pu trouver les quelques billets de mille francs nécessaires pour assurer le fonctionnement d'une institution qui avait été accueillie avec une si vive sympathie dans le monde des travailleurs.

Alors qu'existent dans notre administration tant de rouages inutiles, tant de sinécures à supprimer, on se prend à une direction nouvelle dans un service vérifiablement démocratique, destinée à étudier le grave problème des rapports du capital et du travail et à rendre de réels services aux classes laborieuses.

L'économie est, on l'avoues, des plus malheureuses.

Les travailleurs n'oublieront pas les efforts tentés par M. Hector Depasse en leur faveur pendant le trop court espace de temps qu'il a exercé ses fonctions, et leurs sympathies le suivront dans le nouveau poste qu'il va occuper.

Nous espérons que malgré les obstacles que ne manqueront pas opposer, son œuvre sera continuée avec le même zèle et avec le même dévouement démocratique par notre compatriote et ami M. Louis Bouquet, qui entra au ministère du Commerce, qu'en souvient, comme secrétaire de M. Pierre Legrand.

M. de Folleville élu conseiller général

M. de Folleville, ancien doyen de la Faculté de droit de Douai, actuellement professeur à la Faculté de droit de Lille, a été élu dimanche conseiller général pour le canton de Totes (Seine-Inférieure).

Nominations universitaires

Sont adjoints au Conseil académique de Lille : MM. Pilate, chef d'institution secondaire libre à Lille; l'abbé Dieu, chef d'institution secondaire libre à Marcq-en-Baroeul (Nord.)

Le congé accordé à M. Gouvy jusqu'au 31 décembre 1893, est accordé, sur sa demande et pour raisons de santé, à M. Rigot, répétiteur au lycée de Lille.

Nécrologie

Mme Ditter, la mère du directeur du cirque bien connu, est décédée dimanche à la maison de santé, des suites d'une hernie.

UNE SCÈNE DE SAUVAGERIE à Wavrin

Une scène vraiment de sauvagerie qui aura peut-être pour conséquence la mort d'un brave homme, s'est passée à Wavrin dans la nuit de dimanche à lundi.

Vers deux heures du matin, M. Célestin Duthoit, 51 ans, journalier, rentrait avec ses deux enfants, s'en retournait chez lui, après avoir, comme chaque dimanche ou jour de fête, passé sa soirée à parcourir les cabarets pour y vendre des amandes aux consommateurs.

A quelques mètres de son domicile il remarqua, contrairement à son habitude, ceux-ci dormant à poings fermés, un de ses voisins nommé Pierre Vandalle, 20 ans, journalier, faisant partie de la compagnie des sapeurs-pompiers de Wavrin.

Duthoit, craignant qu'il arrivât malheur à l'ivrogne, le secoua, parvint à le réveiller et à le remettre debout, après beaucoup d'efforts.

Tant de compassion devait être bien mal récompensée! A peine Vandalle était-il assez pis la qu'il se cramponna à son voisin et voulut absolument entrer chez lui pour y étancher sa soif. Duthoit ne sut pas refuser, introduisit l'ivrogne dans sa maison et lui donna un verre d'eau qui fut dédaigné, le dompier ne voulant pas se contenter de cela. Duthoit, une à scussion eut lieu. Vandalle, arrivé au paroxysme de la colère, se rua sur le brave homme, le renversa et le frappa à coups de pied et de poing. Il alla chercher une pioche, pu s, ouvrant la porte, il traîna sa victime par les pieds jusque dans la cour et recommença à la frapper.

Le bruit provoqué par cette scène et les plaintes de la victime amenèrent l'intervention d'une voisine, Mme Menet et d'autres voisins qui mirent fin aux brutalités de l'ivrogne.

Ils donnèrent des soins au pauvre homme qui était dans un état lamentable, et appelèrent M. le Docteur Dupuis qui constata que Duthoit dont la figure ne formait qu'une plaie et dont le corps était littéralement couvert de sang se trouvait en danger de mort.

La gendarmerie d'Haubourdin, prévenue aussitôt, ouvrit une enquête qui amena l'arrestation immédiate de Vandalle; celui-ci fut conduit à la prison de Lille hier, à neuf heures du matin.

Descente du parquet

M. Dablock, juge d'instruction, accompagné de M. Montagne, son greffier, s'est rendu à Wavrin le après-midi et a longuement interrogé le blessé qui a raconté dans ses détails la scène que nous venons de narrer. Ces messieurs sont rentrés à Lille par le train de 6 heures.

L'état de Duthoit est toujours très grave, il se plaint de violentes douleurs internes et l'on craint un hémorrhoïdal fatal.

Les deux enfants de la victime, âgées de 16 et de 5 ans, n'ont rien entendu.

Duthoit, qui est poète à ses heures, a composé plusieurs chansons qu'il chante dans les cabarets où il allait vendre ses amandes.

Cette dramatique affaire a produit une profonde indignation sur la population et calme que Vandalle, qui professe beaucoup d'est me pour la victime.

De son côté Vandalle a de bons antécédents et on ne sait vraiment pas quelle influence il a pu arriver à commettre ce crime.

Les tisseurs d'Avesnes-les-Aubert

Hier matin, a eu lieu, au Cercle Agricole de Cambrai, une réunion motivée par la grève d'Avesnes-les-Aubert.

Une quinzaine de patrons et environ autant de délégués de divers syndicats y assistaient.

La réunion a été très calme, mais, comme cela était à craindre, elle n'a rien produit.

Les patrons ont déposé différents tarifs qui furent jugés insuffisants. Les ouvriers ont fait part à leurs camarades de l'inuccès des négociations.

Ceux-ci se montrent fort mécontents. Nous gardons bien de reproduire ce qui en dit de pas de plus, soit de ceux des patrons, soit de ceux des ouvriers, nous voulons éviter de nous compromettre, d'animer une question, déjà fort délicate en elle-même.

Le concours de musique de Pommereuil

Réputée pour bien faire les choses et accueillir les étrangers avec la plus grande sympathie, la commune de Pommereuil n'a pas voulu démentir cette réputation et a voulu dimanche dernier déroger à ses habitudes.

Le concours de musique a été un véritable pour une fête organisée sous la présidence de sympathique député et maire de Pommereuil M. Carpentier-Fréhourg a été en tous points parfaite et le succès a dépassé les prévisions des organisateurs.

Les habitants avaient, avec un goût exquis, décoré non seulement leurs habitations mais encore une partie des rues.

A l'heure de délié toutes les sociétés de musique réunies sur la grand place, ont, sous la direction de M. le député Carpentier-qui, soit dit en passant, est un excellent musicien) exécuté un allegro militaire du plus bel effet composé pour la circonstance par M. Alfred Richard, professeur de musique à Lens.

Dachaleuxux bravos ont salué l'exécution de ce morceau et un magnifique bouquet a été remis à l'auteur au milieu des plus vives acclamations de la foule.

Vers trois heures a commencé le concours d'exécution. Les amateurs de bonne musique ont pu entendre d'excellentes harmonies et fanfares et plus particulièrement entendre des exécutions des sociétés admises au concours d'honneur. Parmi les sociétés les plus remarquées nous citerons l'orphéon du Cateau-Cambrésis, l'harmonie de Solesmes, de Clary, de Cattillon (municipale) et de Bousies, et les fanfares de Lavergne, Quesnoy, Marest, Saint-Souplet, Iron, Maurois, etc., etc.

En terminant un mot de félicitations à M. Polvent, brasseur, vice-président et à M. Longy, secrétaire-général du comité d'organisation, ainsi qu'à toutes les personnes de bonne volonté qui ont contribué par leur dévouement à assurer le succès de cette solennité musicale.

LES GRÈVES

A ROUBAIX

Chez M. Wibaux-Florin

On sait qu'une grève a éclaté chez M. Wibaux-Florin, fabricant, rue de la Fosse-aux-Chênes. Les ouvrières tisseuses se plaignaient de la trop forte chaleur qui régnait dans les ateliers due, selon elles, au manque d'aération.

M. Wibaux prétend que son atelier est bâti dans les conditions exigées par l'hygiène, que des ventilateurs établis font régner dans l'établissement une température inférieure à celle de l'air extérieur.

Mardi à midi, une délégation de grévistes s'est présentée à l'hôtel de ville. Le maire a promis d'examiner attentivement les revendications des grévistes et les a assurées de son appui.

Comme il n'y a qu'une question de température en jeu, on espère que la grève prendra vite fin, surtout si le temps continue à fraîchir et la pluie à tomber.

Chronique Locale

ROUBAIX

Ligue républicaine

Le Comité électoral de la Ligue de Concentration républicaine se réunira ce soir, mercredi, à 8 heures 1/2, au local ordinaire, café Fourmisien, rue du Vieil-Abreuvoir.

Ordre du jour : Elections cantonales.

Après la séance, réunion du bureau de la Ligue, à propos du banquet du 13 juillet.

Le secrétaire,
Ad. DELANNOY.

NOUVEAUX DÉTAILS sur le scandale de l'hospice Barbieux

Nous avons d t hier, que les vieillards de l'hospice Barbieux étaient furiaux contre ceux d'entre eux qui ont écrit au directeur de l'*Egalité* la lettre de calomnies contre le personnel de l'hospice Barbieux.

Ce mécontentement a failli tourner au tragique lundi soir. Lorsque les vieillards sont rentrés, ils voulaient battre les auteurs de cette lettre. Sans l'intervention des sœurs et du personnel, le surveillant certainement passé un mauvais quart d'heure.

L'un des trois, car ils sont trois, ni plus ni moins, n'même pas osé se présenter au réfectoire. Il est vrai que quelque temps auparavant, on lui a porté son dîner au dortoir. C'est ce même vieillard qui décida l'administration à faire placer une chaise hygiénique dans le dortoir. Un jour, il rentra complètement ivre. Dans la nuit, au lieu de prendre la porte des cabinets, il prit celle de l'escalier. Il tomba et tailla un sapeur la tête. On voulut éviter le retour de pareils accidents. De là la mesure prise.

Dans chaque dortoir, un règlement est affiché. Il contient des prescriptions relatives, les vieillards peuvent s'adresser soit à l'économe soit aux administrateurs.

Pourquoi n'usent-ils pas de ce règlement ? Les vieillards sont et peu mis en proie qu'il y a un infirmier qui couche à côté du dortoir et qu'il y a une sonnette électrique pour avertir en cas d'accident.

Nous avons dit tout à l'heure que les hospitaliés étaient autorisés à réclamer, nous ajouterons que pour toute réclamation la commission administrative ordonne une enquête.

C'est le maire qui est le président de cette commission. Presque jamais il n'assiste aux réunions qui se tiennent tous les vendredis. Nous ne lui en faisons pas un grief, un maire ne peut tout voir dans une grande ville comme Roubaix. Mais à chaque séance, il y a 3 heures, 3 conseillers. S'il y a des abus, pourquoi ne les signale-t-il pas ?

Il ne les signale pas, parce qu'ils n'existent pas.

Quant aux signataires de la lettre calomnieuse, ce sont simplement des mécontents de tout et de tous comme il en existe partout. Ils se nomment Vandenbroucke, rue de la route de Croix. C'est là qu'ils combinent leur manuvais coup.

Une nouvelle lettre plus calomnieuse encore que la précédente va paraître.

Nous n'en dirons pas davantage aujourd'hui, nous réservant, si besoin est, de fournir de nouveaux détails très suggestifs.

La tempête à Roubaix

La pluie est tombée dans la matinée.

Pendant toute l'après-midi, le vent a soufflé en tempête. Plusieurs jeunes arbres ont été cassés, boulevard Gambetta, par la violence du vent. A plusieurs reprises, les pompiers notre ont mandé de crever en ondées. Pourtant, la journée s'est achevée avec une magnifique soirée.

Singulier dénonciateur

Mardi, dans l'après-midi, un individu vive deux agents de la sûreté qui se trouvaient sur la Grande-Place, il leur désigna par hommes qui se trouvait à proximité, déclarant qu'il avait commis un vol au comptoir, chez lui, à Elbeuf. Naturellement les deux agents arrêtèrent le dénoncé, qui, d'ailleurs, protestait.

Quand on voulut confronter l'accusé avec le dénonciateur, ce dernier fut introuvable.

On ne sait si on se trouve en présence d'un farceur d'un fou.

Une enquête active continue pour éclaircir le mystère qui plane sur cette affaire.

Encore un prétendu scandale

Notre confrère collectiviste joue décidement de malheur. Encore un nouveau scandale dont il croit devoir dénoncer le héros, cette fois, celui de l'hospice Barbieux tournera contre lui.

Nous ne rechercherons pas les polémiques, bien au contraire. Mais quand la vérité se trouve violée, nous croyons qu'il est de notre devoir d'intervenir.

Dans le cas qui nous occupe, ce soin incomberait plutôt à nos confrères cléricaux. Si nous nous substituons à eux ce n'est pas, en aucun cas, cette justice, pour nous, le plaisir de faire la chamption des curés.

Ceci dit, voici ce que, hier, publiait l'*Egalité* :

Les Exploits d'un curé

Enlèvement d'une jeune fille

« Nous recevons la dernière heure des renseignements suivants sur une affaire qui a paraît encore pour théâtre le quartier du Pile où la fièvre Calotin, de satyrique mémoire, a accompli ses exploits.

« Le curé de l'église du Saint-Rédempteur, M. Bouchez, a envoyé actuellement toute son influence sur une jeune fille de 22 ans, l'aînée de six enfants, dont la mère est morte il y a trois mois, pour que cette jeune fille quitte sa famille et aille se cloîtrer dans un couvent.

« La jeune fille a quitté le toit paternal depuis dimanche.

« *Nous reviendrons sur cette importante affaire dans notre numéro de demain.* »

Nous avons fait une enquête approfondie sur cette affaire et nous nous voyons encore forcé de dire qu'elle est complètement dénaturée.

Nous croyons inutile de verser au débat le nom de la jeune fille dont il est question. Disons toutefois qu'elle habite rue de Mons. Elle a trois sœurs, l'aînée a 22 ans. Nous l'avons vue, mardi après midi, chez son père. « Je ne sais pas, nous a-t-elle dit, pourquoi l'*Egalité* s'occupe de moi. Jamais je n'ai eu l'intention de quitter ma famille. Et d'ailleurs m'a jamais rien dit. S'il m'avait fait la proposition qu'on lui prête, j'aurais répondu que j'ai des bras pour travailler. S'il a mis parti, c'est le jour même de midi, c'était pour me rendre chez une de mes amies. Je ne veux plus rester chez moi parce que je ne m'